Ecrit par Echo du Mardi le 22 mars 2023

# SANI D'ECO SAS

**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 05 novembre 2026**
**Département : Vaucluse**
**Cette annonce paraîtra le 22 mars 2023 sous réserves d'incidents**

## AVIS DE CONSTITUTION

**SANI D'ECO**
Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 158 ROUTE DE PETIT PALAIS, 84800 L' ISLE SUR LA SORGUE
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à L'Isle sur la Sorgue du 07 mars 2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
**Forme : Société par actions simplifiée**
**Dénomination : SANI D'ECO**
**Siège** : 158 ROUTE DE PETIT PALAIS, 84800 L ISLE SUR LA SORGUE
**Durée** : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
**Capital** : 1 000 euros
**Objet** : La société a pour objet en France et à l'étranger l'achat, la vente, l'import/export, le conseil, la commercialisation, le négoce de produits, matériels, matériaux et équipements se rapportant à toute activité de cuisine, cuisine équipée, salle de bains et autres sanitaires, d'agencement et de décoration, de produits et articles luminaires, la vente d'électroménager et de tous équipements de maison, de tous les accessoires et produits connexes et complémentaires aux précédents,
Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 22 mars 2023

immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.
**Exercice du droit de vote** : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
**Transmission des actions** : La cession des actions de l'associé unique est libre.
**Agrément** : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
**Président** : Monsieur Christophe OUVIER, demeurant 5486 Route de Robion, 84800 L'Isle sur la Sorgue
La Société sera **immatriculée** au Registre du commerce et des sociétés de AVIGNON.
POUR AVIS
Le Président

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !